

HAUTE-NORMANDIE

Valeur: 1,40 F

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)



Dessiné par Jean-Jacques PONS

Gravé en taille-douce par
Georges BETEMPS

50 timbres à la feuille

VENTE

anticipée, le 21 janvier 1978, à ROUEN;
générale, le 23 janvier 1978.

En instituant deux régions distinctes, Haute et Basse Normandie, la réforme de 1972, tournée vers l'avenir, s'est fondée sur des considérations économiques qui n'abolissent pourtant pas la longue histoire de la Province.

Cette terre fut façonnée par les Romains, puis les Vikings. Les Ducs furent ensuite «rois en Normandie», jusqu'à la «paix française», inaugurée par Philippe Auguste. Le «Champ de bataille de la Guerre de Cent Ans» finit par être annexé par Louis XI, sans que les épreuves cessent, de la Fronde au Débarquement et à la Campagne de 1944...

Les traces de ce passé se lisent sur les monuments d'art qui parsèment ce pays d'églises et d'abbayes, à Evreux, Rouen ou Fécamp, sur les fortifications de Gisors ou de Château-Gaillard, sur les nobles ordonnances de Gaillon ou de Bailleul, et maintenant sur le Front de mer du Havre.

La moderne région s'équilibre sur une agriculture modernisée et une industrie qui se veut mieux répartie. Elle associe l'Eure et la Seine-Maritime, deux départements qui font partie géographiquement du Bassin Parisien, mais qui composent des terroirs fortement individualisés. Ce sont, pour le premier, les riches secteurs du Vexin Normand et du Neubourg, Plaine de Saint-André et Pays d'Ouche au sud, Roumois et

Lievin bocager à l'ouest. Le second s'étend au nord sur les herbages et laiteries du Pays de Bray, et, pour la plus grande partie, sur le Pays de Caux, céréalier et éleveur, tandis que la côte vit des pêcheries de Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux et Dieppe.

Les deux départements bordent le cours inférieur de la Seine, dont les méandres, fertilisateurs, forment aussi, jusqu'à la mer la plus fréquentée du globe, la plus importante voie d'eau intérieure de la France. Rouen et le Havre, assurant un tiers du trafic maritime français, polarisent un puissant complexe industriel, raffineries de pétrole, chimie et textile, constructions navales et mécaniques.

Le rééquilibrage de la Région vise justement à ne pas laisser à la Basse-Seine le monopole de l'expansion, mais à l'étendre à d'autres zones, déjà engagées comme la vallée de l'Andelle, les plateaux du Nord et du Sud et le Littoral.

Une situation géographique privilégiée, d'illustres traditions industrielles, la qualité du travail de ses habitants ruraux ou urbains, destinent donc la Haute-Normandie à jouer un rôle important dans notre pays. Elle entend, que ce rôle soit renforcé dans le respect de sa personnalité propre et de la qualité de son environnement physique et humain.

